

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 104/2025

A LA SOCIETE D'INGENIERIE ET D'INNOVATION DU CONGO « SIIC »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 05/DGDA/CGPMP/DG/2024, conclu avec la Direction Générale des Douanes et Accises « DGDA », pour un montant total hors taxe de collars américains un million deux cent seize mille huit cent quatre-vingt-six, vingt et un centimes (USD 1 216 886,21) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit mille cinq cent dix-huit, vingt et un centimes (USD 8 518,21), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 17/06/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

